L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI, 22 OCTOBRE 1890.

THEATRE DE L'OPERA.

Le Trouvère a été repris hier soir pour les débuts de M. Paul Ceste, baryton et de Mme Cottet, contralto. Plusieurs parties de l'ouvrage ont causé excellente impression, d'autres ont été moins réussies; comme c'est le fait à toute reprise, ou à peu près.

Nous nous occuperons de cette soirée dimanche prochain.

Demain, *Les Huguenots*, pour le début de Mlle Marguerite Martini (*Valentine*), qui nous arrivé recommandée par de sérieux succès

On peut dire aussi que ce sera là le véritable début de Mlle Plantin, dugazon, car, en vérité, le rôle de Siebel ne permet guère de fixer un jugement sur une chanteuse. Il n'en est point ainsi du page Urbain.

M. Sylvain, basse chantante, débutera dans le rôle de St-Bris.

Les autres rôles seront tenus par MM. Merrit, Chavaroche, Ceste.

Nous ne savons qui chantera le rôle de la reine de Navarre: Mme Dinah Duquesne ou Mme Potel-Bernard?

Samedi, seconde représentation du *Trouvère*.

—Nous nous empressons d'accuser réception des cartes de M. Stéphan, basse d'opéra comique et de M. Sylvain, basse chantante.

Académie de Musique.

Le mélodrame à grand spectacle *The Fast Mail—La Malle Poste*, de M. Carter, sera donné deux fois aujourd'hui. Jusqu'ici les soirées en ont été heureuses, et, le beau temps aidant, nous avons lieu de croire qu'il en sera de même de la matinée de ce jour. La pièce a de la vie, de l'intérêt; la mise en scène en est soignée et les acteurs qui y paraissent, forment un ensemble de troupe fort acceptable.

L'ouvrage sera maintenu sur l'affiche jusqu'à la fin de la semaine. Il cédera alors la place à une compagnie lyrique anglaise; celle qui a mis en vogue, aux Etats-Unis, l'opérette ou l'opéra comique, nous ne savons trop, ayant pour titre: *Les Gondoliers*.

Cette œuvre est l'une de celles qui sont dues à l'active collaboration Gilbert et Sullivan, les faiseurs en vogue de Londres.

Cette troupe, sous la direction de M. G. M. Norton a, paraît il, fait de brillantes affaires dans sa récente tournée; les critiques américains écrivent grand bien et du livret et de la partition des *Gondoliers*.

Nous lisons aussi des éloges à l'adresse de l'ensemble et des principaux sujets, tels que Miles Laurens, Diard, Aldrich; MM. Walker, Hageman, Shackford, Paxton. L'engagement de cette compagnie est d'une semaine seulement.

Théâtre St. Charles.

Le Théâtre St-Charles a pris vacances pour toute la semaine présente; ce sont là des lacunes souvent inévitables, à cause de la succession des engagements des diverses compagnies *on the road*.

Néanmoins la chose revient au même pour le public, auquel est donnée une série fixe de semaines.

Celles-ci peuvent se disjoindre, mais le nombre n'en est point diminué.

Le St-Charles rouvrira ses portes dimanche prochain, pour les représentations de M. William Redmund.

M. Redmund n'est point le premier venu; presse américaine et presse anglaise s'accordent pour lui reconnaître un talent sérieux. C'est ce que disent, par exemple, *The Era*; de Londres, le *London Fact*; le *London Advertiser*; le *Chicago World*; le *Boston Daily Advertiser*.

M. Redmund, écrit le *London Fact*, est "le seul acteur qui ait jamais réussi à partager l'intérêt d'une pièce avec Edwin Booth." L'éloge a son prix, on en conviendra.

M. Redmund, que secondera Mlle Beatrice Lieb, débutera dans *Herminie*, qui sera le spectacle du dimanche, du lundi, du mercredi et du vendredi.

Mardi, jeudi et samedi: *The Bells* et *Nan, the Good for Nothing*.

Dimanche, 2 novembre: *Braving the World*.

Grand Opera House.

Chacune des représentations du drame: *Le Crédit Lorraine* est du terrain gagné par Mlle Lillian Lewis. On aurait tort de ne point la voir dans son nouveau rôle; elle l'a créé et l'a marqué d'une fort intelligente empreinte.

Beaucoup de chaleur chez elle; beaucoup d'émotion et une émotion qu'elle a le don de transmettre. Physique fort sympathique aussi et des toilettes indiquant bien du goût.

Mlle Lillian Lewis est secondée par MM. W. A. Whitecar et Archibald Coupen, deux sujets tenant avec mérite leurs emplois.

On annonce pour dimanche 26 octobre les minstrels de Geo Wilson; l'une des *combinaisons* les plus populaires aux Etats-Unis.

EXPÉRIENCES D'UN NOUVEAU LOCH.—M. l'ingénieur Gerbault et M. Sonnet, citoyens français, sont les inventeurs d'un nouveau système de loch, dit *Loch graphique*, qui indique, sans manœuvre spéciale, la vitesse exacte du navire, et enregistre, à toute heure, la distance parcourue. Il est placé soit dans la chambre de veille, soit dans la cabine du capitaine.

Des expériences, auxquelles étaient convoquées les notabilités maritimes du Havre, ont eu lieu, dans l'après-midi du 4 octobre, à bord du steamer l'*Abeille*, qui est parti du quai Notre-Dame, en face de la Douane.

L'*Abeille No* 8 à bord de laquelle un certain nombre d'armateurs, de négociants, courtiers maritimes et capitaines au long-cours, avaient pris place pour assister à ces expériences, s'est mise en route à 2 h. 1/4.

Le *loch graphique* dont nous n'essaierons pas de faire une description technique, est basé sur la pression exercée par l'eau de la mer sur une colonne d'air, par suite de la vitesse du navire.

Cette pression agit sur un tube recourbé dans le genre des manomètres et actionne une aiguille se mouvant sur un cadran divisé.

Cette aiguille indique la vitesse du navire.

Deux autres lochs, d'un autre système, avaient été jetés à l'arrière, pendant que le loch graphique avait été placé au milieu et de chaque côté, quoiqu'il soit construit pour être installé au centre du bateau et sous la quille, ainsi qu'il avait été fait lors des expériences qui ont eu lieu, précédemment, à bord du bâtiment de l'état la *Caravane*.

Les expériences du 4, sans donner des résultats absolument concluants à cause, d'abord, de la disposition du loch, du temps et du peu de distance parcourue, ont été, néanmoins, de l'avis des personnes compétentes présentes, très satisfaisantes, et indiquent un progrès très grand sur les anciens systèmes employés, jusqu'à présent, dans la marine.

Avec quelques perfectionnements dont les inventeurs se sont parfaitement rendu compte, il est hors de doute que le *loch graphique* est appelé à rendre de grands services.

LES ETATS-UNIS ET L'ESPAGNE. IMPOSSIBILITÉ ABSOLUE D'UN TRAITÉ DE COMMERCE SPÉCIAL. — Une dépêche adressée, de Madrid, 6 octobre, à l'un des principaux journaux de Paris, dit que le gouvernement espagnol se trouve dans l'impossibilité absolue de conclure un traité de commerce spécial avec les Etats-Unis pour les Antilles espagnoles, parce que toute concession faite aux importations américaines serait réclamée par les puissances européennes qui jouissent, dans leurs traités avec l'Espagne, de la clause de la nation la plus favorisée.

C'est ce qui fit échouer plusieurs fois les négociations entre les Etats-Unis et l'Espagne, quand les représentants américains essayèrent d'obtenir pour leurs importations à Cuba, en 1884 et 1888, des concessions spéciales et non applicables aux importations européennes. Les ambassadeurs d'Angleterre, de France et d'Allemagne signifièrent alors au ministre des affaires étrangères, à Madrid, qu'ils exigeraient le même traitement que les Etats-Unis.

Le gouvernement espagnol ne peut donc pas accepter les avances des Etats-Unis avant l'époque de l'expiration de tous les traités de commerce, c'est-à-dire avant 1892. Alors seulement, dans le cas peu probable où les puissances qui renouvelleraient leurs conventions avec l'Espagne consentiraient à en exclure les Antilles espagnoles et les îles Philippines, on pourrait traiter avec les Etats-Unis.

LE JARDIN DES OLIVIERS, PRÈS DE JÉRUSALEM.—Un riche Anglais de Liverpool a acheté, dernièrement, le jardin des Oliviers, près de Jérusalem, pour empêcher l'érection projetée d'un hôtel sur ce sol, sacré pour les chrétiens.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 22 oct 1890.—Indications pour la Louisiane—Pluie, forts vents d'est, plus frais.

Température du 21 octobre 1890.

Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 142 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	66	19
Midi	68	20
3 P. M.	68	20
6 P. M.	68	20

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS.

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Wm A. Johnson à Mlle Violet A. Wilson.
Léopold Zambo à Mlle Joséphine Cadreaux.
John Kaiser, Jr, à Mlle Modesta Pomier.
Hugh Swan à Mlle Louisa Grebelnstein.
John Wilson à Mlle Emma White.
Joseph L. Lewis à Mlle Olivia Dixon.
Jean R. Breaud à Mlle Nancy G Barnett.
Louis C. Jacob à Mlle Annie M. Hellmers.
John Born à Mlle Bertha Barnes.
Christopher Kipp à Mlle Joséphine Terry.
Henry Brady à Mlle Rose Lawson.
Albert F. Bernadas à Mlle Pauline Moisan.
Gabriel States à Mlle Marie A. Hart.
Philippe Millaudon à veuve Viola Parsell.

Naissances

Mme Louis Fritsch, un garçon.
Mme Henry Kerbacher, un garçon.
Mme Joseph J. Brown, un garçon.
Mme Philip Voith, un garçon.
Mme John A. McMahon, une fille.
Mme Wm Latimer, une fille.
Mme Henry Getsler, une fille.
Mme Henry C. Thibodeaux, une fille.

Décès.

James H. Weaver, 28 ans, 46 rue Troisième.
Ernest R. Duelfer, 12 jours, 28 rue Hôpital.
Frank Lopresti, 32 ans, 271 rue Tchoupitoulas.
Veuve Léona Jumonville, 40 ans, encoignure Henry Clay et Benjamin.
Mlle Mary S. Seawell, 42 ans, 227 rue St-Joseph.
Judith Caylat, 2 ans, 36 rue Constantinople.
Hattie Israel, 4 mois, 204 1/2 rue Ursulines.
Veuve Eug. Mutin, 75 ans, Asile de la Sainte Famille.
Julia Taylor, 25 ans, rue Banks, près Rocheblave.
Mlle Ann Dowd, 168 rue Orange.
Mary Jane Fallon, 7 jours, rue Lyon, près Prytanée.
Julia Lee, 79 ans, encoignure Robert et Pitt.
Stanley B. Dolbear, 29 ans, 15 rue Prieur, côté nord.

Ventes inscrites au bureau de l'annotateur des aliénations:

Mme H. Smith au Eureka Homestead Association, un terrain borné par les rues St Charles, Jackson, Joséphine et Prytanée, $6,000.

J. Rousset à C. F. Simons, deux terrains bornés par les rues Robertson, Villeré, Dumaine et Ste-Anne, $2,000.

D. Dufréchou à E. Gole, un terrain borné par les rues Villeré, Robertson, St-Philippe et Dumaine, $1,050.

J. Barkley à J. Henry, un terrain borné par les rues Polymnie, St Charles, le chemin Félicité et la rue Uranie, $2,750.

Third District Building Association à O. W. Berger, un terrain borné par les rues Liberté, Euphrosine, Franklin et Calliope, $6,500.

L'AFFAIRE HENNESSEY.

La police continue à observer le plus scrupuleux silence sur ses démarches et ses découvertes et ses projets. On sait néanmoins que tous ses efforts tendent à obtenir le plus de preuves possibles contre les coupables afin que ceux-ci n'échappent pas au gibet.

Les papiers qui se trouvaient dans le bureau du chef et qui étaient restés jusqu'ici sous scellés, ont été examinés par M. Walter Denègre en compagnie du Col. Thos. Boylan, de MM. Schaunburg et Vandervoort et des commissaires du Bureau de police, MM. W. H. Beanham, J. W. Parker, J. H. Hincks et J. P. McElroy.

On ignore quel a été le résultat de cet examen, mais il est probable qu'il aidera l'œuvre de la justice.

C'est aujourd'hui qu'est attendu le steamer *Elysia*, qui nous amène 1,038 Italiens dont 668 hommes, 151 femmes, 90 garçons, 45 filles et 84 enfants en bas âge.

On ne sait toutefois si le navire doit être attendu aujourd'hui, car, par suite de la rupture des fils télégraphiques par la tempête qui vient de sévir sur le Golfe, il a été impossible de signaler son entrée dans le fleuve et l'on ignore même s'il y est entré.

On prétend qu'il est possible de s'opposer au débarquement de la plupart d'entre eux, en vertu de la loi qui défend de recevoir des immigrants qui ont été embauchés avant leur arrivée et qui ont quitté leur pays après signature d'un contrat avec un entrepreneur ou un patron résidant aux Etats-Unis.

C'est ce matin que va être instruite, pour la deuxième fois devant la Cour criminelle, l'affaire Provenzano-Matranga, dans laquelle il faut chercher l'origine des complots tramés contre le chef Hennessey.

Le maire et le chef Journée se sont rendus hier à la prison de paroisse et ont eu un long entretien avec les prisonniers. Ceux-ci sont divisés par groupes: ceux qui sont accusés de meurtre, ceux qui sont accusés de complicité, au nombre de 15 et ceux sur lesquels pèsent des soupçons, au nombre de 25.

L'examen des papiers du chef Hennessey sera terminé aujourd'hui.

On a arrêté hier soir, au pied de la rue Hôpital, pour bris de paix, deux Italiens nommés Callogia Dantone et Filippo Giardina.

Celui-ci avait sur lui un revolver chargé et une somme de $150.

Le maire et le chef Journée sont occupés à compiler les renseignements obtenus jusqu'ici, afin de savoir exactement ce qui reste à faire avant de livrer les accusés à la justice.

Cour Criminelle—Sam Heaton, attaque, 30 jours.

John O'Brien, coups et blessures, 1 an de pénitencier.

Affaires municipales.—Le commissaire Lèche a informé toutes les compagnies de chemins de fer d'avoir à faire réparer les ponts qui sont en mauvais état dans les rues que sillonnent leurs lignes. Il les a priées aussi de faire graisser moins abondamment leurs rails aux détours des voies parce que cette abondance de graisse a déjà causé la chute d'une dame, rue du Canal.

Le vent.—Hier, un peu après midi, un violent coup de vent a déraciné un des arbres du square Lafayette, en face de l'Hôtel de Ville. L'arbre est tombé sur les fils électriques, qu'il a entraînés dans sa chute. Les lignes télégraphiques ont été réparées avant la nuit par les employés des compagnies. Par un grand hasard, personne ne passait sur le trottoir au moment de la chute de cet arbre immense, et l'on n'a pas d'accident à déplorer.

Rixe.—Hier matin à 9 heures, une rixe a eu lieu au No 273 1/2 de la rue Chippewa, entre E. J. White et sa femme. Celle-ci prétend que son mari lui a tiré un coup de revolver. White a été arrêté et accusé en conséquence.

Mort.—M. L. T. Santana qui a été blessé accidentellement lundi soir par M. Culbertson dans les bureaux de la banque Nationale, est mort hier matin à 4 h.

Le jury de Coroner a déclaré que la blessure avait été infligée accidentellement. M. Culbertson a comparu devant le recorder Bringier qui l'a acquitté après avoir pris connaissance de la déclaration du défunt à son lit de mort.

ANECDOTE SUR LA NAISSANCE D'UNE NOUVELLE ROSE.—*L'Echo de Paris* publie une charmante anecdote sur la naissance d'une nouvelle rose:

Un horticulteur lyonnais obtint, l'été dernier, une superbe rose d'un beau rouge ponceau, joignant à son parfum de chatoyants reflets de velours. M. Pernet donna à cette sœur nouvelle du Géant-des-Batailles, du Maréchal-Vaillant, du Maréchal Niel et autres enfants célèbres de la famille militaire des rosacées, le nom de Baron-Berge.

Le gouverneur militaire de Lyon se trouvant au stand de tir de l'armée territoriale, l'horticulteur profita de cette occasion pour lui présenter sa filleule. Le général fut touché de l'attention, admira la fleur et, au banquet militaire qui eut lieu le soir, un magnifique bouquet de roses Baron-Berge s'épanouissait à la table d'honneur.

Il y a quelques jours, M. Pernet donnait tranquillement des soins à des roses, lorsqu'une troupe de cavaliers se présenta à sa porte. C'était le gouverneur militaire de Lyon qui l'honorait d'une visite et venait le remercier de son attention.

Le brave jardinier, qui était en sabots et en tablier bleu, fut d'abord un peu gêné pour recevoir dans cette tenue le chef du 14me corps d'armée, accompagné de ses officiers d'ordonnance et suivi d'un piquet de cuirassiers. Mais, bientôt remis de sa première émotion, il fit au général, avec tout l'empressement possible, les honneurs de ses plantations.

La promenade terminée, M. Pernet voulut offrir le champagne à son hôte.

—Je ne suis pas venu pour boire du champagne, répondit le général, mais pour admirer vos roses; cependant, si vous voulez m'offrir un rafraîchissement, servez-moi de votre vin.

Quelques minutes après, on trinquait sous la tonnelle, avec le "petit bleu" de Vaux, à la prospérité de la rose Baron-Berge et à la santé du gouverneur de Lyon.

DEPECHES Télégraphiques TRANSMISES A L'ABEILLE.

FRANCE.

Le journal l'Evénement.—Le Czar.

Paris 21 octobre.—*L'Evénement* a reçu une dépêche de St-Pétersbourg, disant que lorsque le train sur lequel se trouvait le czar, revenait à St-Pétersbourg de la Pologne où sa majesté était allée faire une partie de chasse, un coup de feu a été tiré sur le train impérial, à la gare, à Grodno.

Duel entre MM. Paul Deroulède et Reinach.

Paris, 21 octobre.—Le duel entre MM. Paul Deroulède et Reinach, causé par le débat d'hier à la Chambre des Députés, relativement à l'action du gouvernement contre les Boulangistes, au cours duquel débat M. Deroulède a insulté M. Reinach en le traitant de "laquais de toutes les administrations," a eu lieu ce matin de bonne heure.

L'arme était le pistolet, à vingt pas. Au mot de commandement, M. Reinach a fait feu et a manqué M. Deroulède, qui, lui, n'a pas tiré. Les témoins de M. Reinach ont alors proposé de continuer le duel, mais M. Deroulède a refusé d'accéder à la proposition.

M. O'Brien à la Chambre des Députés.

Paris, 21 octobre.—M. Wm O. Brien a assisté hier à la séance de la Chambre des Députés, dont il a suivi les délibérations avec un vif intérêt.

Aujourd'hui, on lui a demandé ses impressions à cet effet. Il a répondu qu'il était surpris de voir combien la Chambre était patiente; mais dans son opinion on perd trop de temps à discuter des questions d'importance secondaire.

M. O'Brien a ajouté, qu'à la Chambre des Communes, les discussions en sont jamais aussi prolongées et que les membres anglais désertent immédiatement leurs sièges quand il y a des interpellations aussi fastidieuses que celles qu'il a entendues à la Chambre des Députés.

M. O'Brien

Paris, 21 octobre—Aujourd'hui, au cours d'une entrevue, M. O'Brien a déclaré qu'il n'attachait aucune importance aux rapports sur une prétendue rivalité qui existerait, dit-on, entre les sociétés irlandaises aux Etats Unis. De pareils rapports ont toujours été mis en circulation à la veille du départ d'une mission irlandaise pour l'Amérique.

Les membres de la mission n'ont jamais eu l'intention d'intervenir dans les rivalités individuelles. Ils se présentent simplement comme délégués de M. Parnell et du parti irlandais tout entier.

M. O'Brien a ajouté qu'il avait la conviction que la mission aurait l'appui des irlandais en Amérique et la sympathie de la nation américaine entière.

Rente française.

Paris, 21 octobre—Le trois pour cent est coté à 94 francs.

Le comte Von Waldersee.

Berlin, 21 octobre—Le comte Von Waldersee, chef d'état-major de l'armée, a été requis par l'empereur de se rendre à Kreisan et d'accompagner le général Von Moltke à Berlin, pour assister à la célébration qui doit y avoir lieu, en l'honneur du 91me anniversaire de sa naissance. Le comte Von Waldersee est parti pour Kreisan.

Le baron Wissmann.—Le gouverneur de l'Afrique Orientale allemande.—Le vice-amiral Fremantle.

Berlin, 21 octobre—Le baron Wissmann a pris un goûter hier avec l'empereur.

Il a été décidé que M. Von Soden, gouverneur de l'Afrique orientale allemande n'interviendra pas dans les affaires de cette contrée, avant que le terme du baron Wissmann, comme commissaire impérial dans l'Afrique orientale, soit expiré.

Le baron Wissmann sera alors nommé gouverneur du District du Lac Central, et M. Von Soden assumera les fonctions de gouverneur du littoral africain-allemand.

Zanzibar, 21 octobre.—Le vice-amiral Fremantle est parti de ce port à bord du navire amiral *Boadicea* pour Vitu, où il coopérera avec les forces allemandes, à l'effet de châtier les indigènes qui ont massacré récemment des allemands.

Nouvelle européenne.

Berlin, 21 octobre—On annonce positivement que la fille aînée de l'Hon. Wm. Walter Phelps, ministre des Etats-Unis, est fiancée au lieutenant Reiter, l'un des jeunes officiers les plus populaires de l'armée, et que la fille cadette du ministre doit épouser le baron Witzleben.

Diette prussienne.

Berlin, 21 octobre.—Un décret royal convoque la Diette prussienne pour le 12 novembre.

Le gouverneur d'Arménie.—Vols commis par des bandits.

Constantinople, 21 octobre—Le gouverneur d'Arménie a stationné des troupes dans le quartier chrétien de la ville d'Erzermin, pour protéger les résidents qui craignent que les Musulmans n'aient complété le pillage organisé de leur quartier.

Six musulmans ont été arrêtés; ils sont soupçonnés d'être impliqués dans un complot, ayant pour objet de piller les chrétiens.

Constantinople, 21 octobre—Des vols sont commis le long de la route où passent les caravanes, entre Erzeroum et Trébizonde, à 12 milles au nord-ouest d'Erzroum.

Plusieurs caravanes ont été attaquées et pillées par les brigands.

La récente tempête sur la côte nord de l'Angleterre.

Londres, 21 octobre.—La tempête qui sévissait samedi le long de la côte nord de l'Angleterre, a été suivie d'un brouillard épais. Le vice-amiral Sir Michael Culme-Seymour et les 240 officiers et hommes d'équipage appartenant à la flotte anglaise, et qui avaient été laissés à terre à Scarbwought, samedi matin, quand l'escadre a pris la mer pour éviter d'être jetée à la côte, ont essayé, ce matin, de rejoindre leurs navires.

Ils sont allés, dans des chaloupes, à la rencontre de ceux-ci, mais le brouillard était si intense qu'il leur a été impossible de les retrouver, donc ils ont dû regagner le port. Quand la flotte a pris la pleine mer, la canonnière *Speedwell* n'avait qu'un officier à bord. Mais hier après-midi, le brouillard s'étant dissipé, on a pu apercevoir la flotte qui revenait et le vice-amiral était peu de moments après à bord du *Camperdown*.

L'Envoyé d'Angleterre en Perse.

Londres, 21 octobre—Une dépêche de Téhéran au *London Times* annonce que Sir Henry Drummond Wolf, l'Envoyé d'Angleterre en Perse, qui, il y a quelque temps se mourait, dit on, a été transporté de Gulahek à Téhéran, une distance de six milles. Sa santé s'est améliorée.

Les steamers Teutonic et City of New York.

Londres, 21 octobre.—Les steamers *Teutonic* et *City of New York*, partis de New York le 15 octobre pour Liverpool, ont été signalés à la hauteur de Brow Head, ce matin à 9 heures 27 minutes.

Les élections en Belgique.

Londres, 21 octobre—Le résultat des élections municipales en Belgique est considéré comme très favorable à la cause du suffrage universel; les candidats en faveur de celui-ci ayant presque tous été nommés.

M. Gladstone.

Londres, 21 octobre.—M. Gladstone a fait un discours devant 5,000 personnes aujourd'hui à la Bourse au Maïs d'Edimbourg.

M. Balfour.

Dublin, 21 octobre—M. Balfour, secrétaire en chef pour l'Irlande, est arrivé aujourd'hui en cette ville.

Consécration du Rév Dennis O'Connor

London, Ontario, 21 octobre—La consécration du Rév Dennis O'Connor, président du Collège Assomption, a eu lieu hier à la Cathédrale St Pierre. L'archevêque Walsh, de Toronto, officiait. Parmi les dignitaires ecclésiastiques qui étaient présents, on remarquait l'archevêque Cleary, de Kingston, les évêques Maes, de Covington, Ky; Foley, de Détroit; O'Mahoney, de Toronto; Richter, de Grand Rapids & O'Connor, de Peterboro.

Une grand'messe a été célébrée par l'archevêque Walsh. A la fin de la messe, la consécration a eu lieu. La cérémonie a été très imposante.

Le représentant du syndicat Hartington.

Ottawa, Oct., 21 octobre—M. Brice Douglass, de Londres, Angleterre, est de retour ici de la côte du Pacifique.

Il représente le syndicat Hartington, qui a fait une offre pour le service de la malle de l'Atlantique. Il présentera un rapport à la compagnie relativement à l'opportunité de mettre une flotte de steamers rapides sur le Pacifique.

Canada.

Ottawa, Ont., 21 octobre—Le bruit court qu'un membre du cabinet fédéral aurait dit que le gouvernement doit étudier les statuts impériaux, afin de s'assurer si MM. Dillon et O'Brien ne seraient pas sujets à être arrêtés comme fugitifs de la justice, au cas où ils viendraient au Canada, avant de retourner en Irlande.

Œufs canadiens.

Ottawa, Ont., 21 octobre—Une dépêche de Londres, Angleterre, au *Globe*, dit: La première consignation, comme essai, d'œufs canadiens, est arrivée aujourd'hui sur le marché de Londres en parfait état. On en fera la comparaison avec les œufs de Normandie. Plusieurs caisses ont été achetées à 10 schelings par cent. Le plus fort prix payé pour les meilleurs œufs sur le marché a été de 11 schelings.

Steamer envoyé pour mettre à flot le steamer Barcelone.

Québec, 21 octobre—Le steamer *Lord Stanley*, accompagné d'une goëlette avec des ouvriers et des pompes à bord, est parti pour Red Island, où il essaiera de mettre à flot le steamer *Barcelone* et de le ramener dans ce port.

Le Congrès de Buenos Ayres et l'emprunt étranger.

Buenos Ayres, 21 octobre—Le bill adopté hier par le Congrès avant l'ajournement et qui pourvoit à la conversion de l'emprunt provincial étranger en un emprunt national de 4 1/2 pour cent, n'affecte pas les pouvoirs d'emprunt conférés aux provinces.

WASHINGTON.

Exposition Industrielle à Lyon.

Washington, 21 octobre—Le département d'Etat a été notifié officiellement qu'une Exposition industrielle aurait lieu à Lyon, France, en 1892. Les départements de soierie et d'électricité seront ouverts aux exposants de toutes les nations. Tous les exposants américains sont cordialement invités.

L'amiral Porter.

Washington, 21 octobre.—L'amélioration dans l'état de l'amiral Porter se maintient.

M. Henry Gillman consul des Etats-Unis à Jérusalem.

Washington, D. C., 21 octobre.—M. Henry Gillman, consul des Etats-Unis à Jérusalem, écrit au département d'Etat à la date du 22 septembre, que trois locomotives américaines faites à Philadelphie pour une ligne de chemin de fer de Jérusalem à Jaffa, sont arrivées dans cette dernière ville.

Le consul ajoute: que cela doit intéresser nos citoyens de savoir que les premières locomotives qui aient jamais été employées dans l'ancien monde, viennent du nouveau monde.

Consolidation des compagnies d'Express Adams et United States.

Chicago, 21 octobre—Une dépêche spéciale de Milwaukee, Wis., dit: D'après un rapport reçu ici, on est arrivé à une entente relativement à une consolidation des compagnies d'Express Adams et United States.

Le fonds-capital du Adams Express est de $21,000,000 et celui du United States Express $10,000,000 En portant le stock du Adams Express à $22,000,000, et en échangeant $10,000,000 de ce stock pour celui de la compagnie United States, la consolidation sera effectuée.

Un fonctionnaire d'une de ces deux compagnies, qui vient d'arriver de New York et de Boston, a appris, lorsqu'il se trouvait dans l'Est, qu'une inspection de tous les bureaux de la compagnie United States, par les auditeurs du Adams Express, a été ordonnée.

Le rapport ci-dessus a été télégraphié hier soir à Boston et communiqué à Waldo Adams, du Adams Express, qui a refusé de confirmer ou de nier la dite consolidation.

Il a paru surpris; néanmoins, sa façon de répondre indiquerait qu'il y a du vrai dans la rumeur.

Les anarchistes.

Chicago, 21 octobre.—Les anarchistes célébreront le 11 novembre prochain, en commémoration de Spies, Fisher, Engel et Parsons qui furent pendus il y a trois ans à cette même date. Les anarchistes visiteront le tombeau de ceux ci à Waldheim, où M. Schulz, de New York, prononcera un discours en allemand; et le professeur Garside parlera probablement en anglais. Il y aura aussi grande procession.

Capture d'un voleur de grand chemin.

Cincinnati, Ohio, 21 octobre.—M. L. C. Weir, administrateur du "Adams Express Co.," à Cincinnati, a reçu ce matin à 11 heures, un télégramme de Bellefontaine, Ohio, lui annonçant qu'un des voleurs qui ont attaqué le wagon du Adams Express sur la ligne Sandusky, il y a quelques semaines, près de Tiffin, Ohio, a été capturé à Bellefontaine.

Le corps du fils du contre-amiral Case retrouvé.

Providence, R. I., 21 octobre—Le corps du fils du contre-amiral Case, qui s'est noyé à Bristol, a été retrouvé ce matin par le Capt. Waters.

Le steamer allemand Spree.

New York. 21 octobre—Le nouveau steamer *Spree*, de la ligue North German Lloyd, force de 3,769 tonneaux, est arrivé ce matin de Brême, via Southampton.

Un jeune marié, très ému après la cérémonie:

—Nous embrassons-nous, Madeleine?

La nouvelle épouse, qui convole en troisièmes noces, répond avec calme:

—C'est l'habitude, mon ami.

Le jeune Gontran a encore reçu une de ces maîtresses gifles qui l'ont rendu célèbre dans les cercles qu'il honore de sa présence.

—Décidément, dit il, en montrant sa joue brûlante à un de ses amis, ils commencent à m'embêter avec leur éducation physique!

Cabazan termine ainsi un récit de chasse.

—Je tire, l'animal tombe; mais il n'est que blessé. Je le poursuis alors avec la ténacité d'un Indien, et je l'achève, à coups de crosse!

Or, il s'agissait.... d'une alouette.

Petit dialogue:

—Et où avez-vous laissé cette bonne madame Coquardeau?

—Au cimetière, fait le doux Coquardeau, souriant.

—Qu'est-ce qu'elle y fait?

—Mais elle s'y repose de mes fatigues: elle est morte.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Bolandard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette composition paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci-dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Bolandard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Cornegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Bolandard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Bolandard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:45 am	No 2 Cin'ti Ex. 5:00 pm
No 3 Vic'g Ex. 6:00 pm	No 4 Vic'g Ex. 8 00 am
No 5 Bâton Rouge Acc'n....10:10 am	No 6 Bâton Rouge Acc'n....3:50 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 2 Fast Mail. 7:00 am	No 4 Fast Ex...8:15 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex...3:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc. 3:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:30 pm	No 2 Fast Mail. 8:00 pm
Excursion dimanche......9:45 am	Excursion dimanche......7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen...10:30 pm	No 2 Passen... 9:15 am
No 3 C&NOlim 7:30 am	No 4 Chic Lim 8:00 pm
No 5 Accom'n. 8:55 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 41 N. O. and Chic. Fast Mail....9:00 am	No 42 N. O. and Chic. Fast Mail....7:00 pm

TEXAS AND PACIFIC.

No 53 California Express.......7:00 pm	No 51 California Express.......8:00 am
No 54 RR loc..10:25 am	No 55 RR loc...3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19.........8:10 am	No 20.........4:00 pm
No 17, local.....7:30 pm	No 18, local...7:20 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited. 11:25 am	No 6 Fastline. 3:45 am
No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited...4:00 pm

MOBILE AND OHIO RAILROAD — VIA MERIDIAN.

No 5 Fast line. 7:00 am	No 2 Limited...4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD, —ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9.........7:15 pm	No 10.........8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7.........8:30 am	No 8.........4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

Pte-la Hache... 9:00 am	Shell Beach...10:00 am
......4:50 pm	Pte-la Hache.. 7:00 am
Shell Beach......2.30 pm	...... 5:00 pm

Dimanche.

Shell Beach and Pointe-la-Hache, 10:10 am 8:10 pm	Shell Beach and Pointe-la-Hache, 6:00 am 4:00 pm

KENNESAW AND SHENANDOAH VALLEY ROUTE—EAST TENNESSEE, VIRGINIA AND GEORGIA RAILROAD.

No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 2 Lim. Ex. 8:00 pm
No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Mail 9:15 am

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE.

Algiers.........9:00 am	Algiers.........4:00 pm
Socola.........6:50 pm	Socola.........8:10 am

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur.

MERCREDI, 22 OCTOBRE 1890.

Rivière Rouge—JOHN D. SCULLY, à 5 P M
Donaldsonville—MARY E. COMEAUX, à 12
Bayou Lafourche—LAFOURCHE, à 5 P M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Atchafalaya—J. E. TRUDEAU, à 5 P M
Bas du fleuve—ALVIN, à 11 A M
Bas du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 A M
Ouachita River—ALTO. à 5 P M

JEUDI, 23 OCTOBRE 1890.

Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—WHISPER, à 5 P M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Sara—OLIVER BEIRNE, à 5 P M
Bayou Sara—GRAND REPUBLIC, à 5 P M

Fleuve et rivières.

Memphis 21 octobre.—Le fleuve a 9 pieds et baisse. Temps frais et pluvieux. Départ, Big Sandy pour Cincinnati.

Caire, 21 octobre—Le fleuve a 12 pieds 8 pouces et baisse. Temps clair et frais.

St-Louis, 21 octobre—Le fleuve a 9 pieds 3 pouces. Temps couvert et frais. Départ, Arkansas City pour Natchez.

Louisville, 21 octobre—La rivière baisse—10 pieds 5 pouces dans le canal; 8 pieds 10 pouces aux chutes. Temps frais et couvert.

Cincinnati, 21 oct.—La rivière a 24 pieds 2 pouces et baisse. Temps clair et frais.

Evansville, 21 oct.—La rivière a 17 pieds 9 pouces et baisse. Temps clair et agréable.

Pittsburg, 21 oct.—La rivière a 10 pieds 2 pouces et monte. Temps beau.

Wheeling, 21 oct.—La rivière a 13 pieds 10 pouces et monte. Temps brumeux et frais.

Passes.

Port Eads, 21 octobre. 6 p m.—Vent d'est, frais. Temps pluvieux. Arrivés, à 3:10 a m, steamship Chalmette, capitaine Percy, de New York.

Départ, steamship Colonist pour Galveston.

Marchés.

Paris, 21 octobre—Les rentes 3 pour cent 94 francs.

Londres, 21 octobre, 4 p m—Consols à clôture 94 11/16 au comptant et 96 13/16 à terme.

Havane, 21 octobre—Or espagnol 237 1/4 à 237 1/2. Change calme. Sucre calme.

New-York, 21 octobre Coton facile. Middling Uplands 10 1/4. Middling Orléans 10 7/16.

Ventes 211 balles

Futurs—stables à l'ouverture.

Livraison en octobre 9 82; novembre 9 88, décembre 9 95, janvier 10.02; février 10.06; mars 10.14; avril 10 21, mai 10.28; juin 10.36; juillet 10.41; août 10.45.

BULLETIN MARITIME.

MARDI, 21 OCTOBRE 1890.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (suéd) Hispania, Claes. Port Limon.
Steamship Seneca, Stevens. New York.
Steamship El Dorado, Byrne. New-York.

ARRIVÉS.

Steamship Chalmette. Percy. New York.

BATEAUX A VAPEUR

Paul Tulane, Libano. Bayou Sara.
Alto, Sweeney Monroe.
Nat F Dortch Scovill. Shreveport.
Goëlette Two Sons. —— Covington.

EXPORTATIONS.

PORT LIMON—par steamship Hispania—23,000 pieds bois de charpente.

IMPORTATIONS.

PUERTO CORTEZ, VIA BELIZE ET LIVINGSTON—par steamship Stillwater—17,260 régimes figues bananes 3500 bananes 14,000 sacs & caisses lingots argent $6,433 en sole.

Arrivages de produits.

BAYOU SARA—par steamer Paul Tulane—35 balles coton 102 sacs graine coton 267 sacs riz brut 18 boucauts sucre 702 barils sucre 516 barils mélasse et fret assorti.

MONROE—par steamer Alto—302 balles coton 894 sacs graine coton 250 douves et fret assorti.

SHREVEPORT—par steamer Nat F Dortch—737 balles coton 1200 sacs graine coton et fret assorti.

COVINGTON—par goëlette Two Sons—17 balles coton.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD—118 barils sucre et fret assorti.

SOUTHERN PACIFIC RR. COMPANY—1673 balles coton 14 sacs coton 15 sacs coton en graine 48 sacs riz brut 269 barils sucre 6 barils sirop 100 barils vin et fret assorti.

LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1518 balles coton 48 boucauts tabac et fret assorti.

TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—4406 balles coton 6 wagons graine coton 1 wagon sucre 1 wagon sirop 1 wagon mélasse 5 wagons tourteaux et fret assorti.

LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD.—26 boucauts tabac 1872 sacs farine graine coton 242 sacs riz brut et fret assorti.

ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—Fret assorti.

N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—1 wagon gousses graine coton 1 wagon riz et fret assorti.

Liste des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.

Barque Wandering Jew, Little......parti 11 oct
Steamship El Monte, Quick......parti 18 oct
Steamship Hudson, Kemble......parti 18 oct
Steamship Valencia, Miller......parti 15 oct
Steamship El Paso, Quick......parti 21 oct

HYANNIS, MASS.

Goëlette Natalie M Rogers, ——......partie 17 oct

PHILADELPHIE.

Goëlette Chas. L. Davenport......parti 1er oct
Goëlette W J Lermond, Hupper......parti 4 oct

LIVERPOOL.

Steamship American, Bertie......parti 13 sept
Steamship Caribbean, Watson......parti 20 sept
Steamship Cuban, Anson......parti 11 sept
Steamship Architect, Bend......parti 11 sept
Steamship Discoverer, Ball......parti 27 sept
Steamship Bernard Hall, Wrake......parti 25 sept
Steamship Vesta, Corbishley......parti 1 oct
Steamship Californian, Pickthall......parti 9 oct
Steamship Mariner, Foster......parti 15 sept
Steamship Andean, Daniel......parti 4 oct
Steamship Governor, Reynolds......parti 9 oct
Steamship Wm Cliff, Winder......parti 11 oct
Steamship Indray, Firth......parti 3 oct
Steamship Professor, Keller......parti 16 oct

MIDDLESBOROUGH.

Steamship Conge, ——......parti 11 oct

LONDRES.

Steamship Federation, Pinkham......parti 25 sept
Steamship Moorish Prince, ——......parti 11 oct

SWANSEA

Steamship Federation, Pinkham......parti 1er oct

SHIELDS. ANG.

Steamship Carlisle, Tait......parti 3 oct
Brick Larline, Ryder......parti 3 oct

BARROW.

Steamship Jessmore, Hughes......parti 16 oct

ST-VINCENT, AP DE VERDE.

Steamship Kate, ——......parti 10 oct

ANVERS

Steamship Nantes, Manani......parti 17 sept

MARSEILLE.

Barque Teresina, Umani......partie 7 oct

BREME.

Barque Auguste, Witte......parti 17 sept

PALERME

Steamship Entella, Cacovitch......parti 20 sept
Steamship Elysia, Haynes......parti 26 sept

MADÈRE.

Steamship Topas, Gray......parti 9 oct

LAS PALMAS

Steamship Kings Cross, ——......parti 11 oct

RIO DE JANEIRO.

Steamship Angeleses, Bain......parti 9 sept
Navire John Bunyan, Sorensen...expédié 1er oct

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Africa	Liverpool	3e dist. 27
Amaranth	Havre	3e dist. 28
Antarctic	Gênes	4e dist. 43
Albert	Progreso	1er dist. 1[illegible]
Bangore Head	Liverpool	rue de
City of Manchester	Gênes	rue de
City of Lincoln	Brême	4e dist. 45
Costa Rican	Liverpool	Southport
Counsellor	Liverpool	Pte Tier
Castilia	Continent	4e dist. 47
Cyprian	Liverpool	1er dist. 30
Olinton	En réparation	Alger
Cetona	Hambourg	rue de
Carolina	Liverpool	3e dist. 31
Chalmette	New York	Alger
Dora	....	rue 1re
Dupuy de Lôme	Havre	4e dist. 43
European	Brême	4e dist. 44
Emiliano	Liverpool	1er dist. 27
Explorer	Liverpool	Pte Tier
Florence	Havre	rue Bo
Floridian	Liverpool	1er dist. 27
Galisia	Hambourg	5e dist. 27
Highland Prince	Galveston	Gretna
Hutchinson	Havane	Alger
Marian	Bluefields	Alger
Havre	Havre	4e dist. 40
Knight of St George	Liverpool	4e dist. 44
Monarch	Dunkerque	rue Bo
New Orleans	En réparation	3e dist. 7
Niceto	Liverpool	1er dist. 27
Nymphaea	Gênes	3e dist. 30
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Paris	Havre	4e dist. 41
Puerto Riqueno	Liverpool	rue 4e
Pascal	Liverpool	1er dist. 19
Red Sea	Brême	4e dist. 45
Serra	Liverpool	3e dist. 26
Saltram	Brême	rue 1re
Seam Fell	Havre	4e dist. 45
S Pizzati	Honduras	1er dist. 15
Stillwater	Belize	3e dist. 30
Whitney	Laid up	Alger
Wileyside	Havre	rue de
Yedmandale	Russie	1er dist. 33
BARQUES.		
Alejandro Bosch	Espagne	rue 7e
Conquistatore		3e dist. 28
Encarnacion	Barcelone	rue 8e
Tafalla	Barcelone	3e dist. 30
BRICKS.		
Mexico		3e dist. 16
GOELETTES.		
Joe M Fitzpatrick	Pearlington	1er dist. 18
Royalist	Utilla	1er dist. 14

SIGNAUX D'INCENDIE.

5 Harmonie et Tchoupitoulas.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Neuvième
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No 22.
15 Poste de la Cie de Pompe No 2[illegible].
16 Poste H. and L. Co. No 1, Jackson
17 Constance et Première.
18 Magazine et St André.
19 Pte Marie et Tchoupitoulas.
21 St-Charles et Première.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Keller.
25 Jackson et Colisée.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et Dryades.
28 Jackson et Laurel.
29 Levée, Orange et Richard.
31 Henderson et Peters.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12. Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Chippewa et St-James.
36 Station de Police du 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
39 Richard et Annonciation.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Marché Dryades, Melpomène.
43 Franklin et Erato.
45 Camp et Calliope.
46 Poste No 6.
47 Calliope et Front.
48 Peters et St-Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 13, Calliope.
54 Remparts et Delord.
56 Calliope et Front.
57 Magnolia et Erato.
58 Julia et St-Charles.
61 Terpsichore et Franklin.
63 Pied de la rue Lafayette.
64 Camp et Poydras.
65 Julia et Commerce.
71 Pied de la rue Julia, Dépôt du 1 & N. R. R.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Girod et Baronne.
83 Poste de la Cie de Pompe No 11 rue Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 rue Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Poydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vieille Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste H. & L. Co. No 4, Basin.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des cars, rue du Canal.
156 Prieur et St-Louis.
214 Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson.
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10. Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Esplanade.
234 Tremé et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 21. Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prison de Paroisse.
241 Poste de la Cie de Pompe No 3 Esplanade.
242 Ste Anne et Miro.
243 Manufacture de Stern. Français
245 Pont du Bayou et Esplanade.
252 Marigny et North Peters.
253 Poste de la Compagnie de Pompe No 9, Esplanade.
312 Station de police, Champs-Elysées
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées.
316 Claiborne et St-Bernard.
317 Lapeyrouse et Miro.
412 Laharpe et White.
413 Remparts et Espagne.
414 Poste et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
416 St-Antoine et Claiborne.
513 Presse à coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Remparts.
612 Poste de la Cie de Pompe No [illegible] Dauphine.
613 Dauphine et Indépendance
614 Station des cars, Pologne.
615 Casernes des Etats-Unis.
616 [illegible] et Dauphine.

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE.

Bureau: 103 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne.

PUNAISICIDE LIQUIDE.

Après de longues recherches et de nombreux essais, j'ai parfaitement réussi dans une *Composition Liquide*, destructeur infaillible de l'horrible vermine nommée punaise, ainsi que de ses œufs, point capital.

L'emploi des poudres insecticides est très insuffisant et, en outre, dangereux pour ceux qui sont exposés à les respirer pendant et après l'opération. Mon liquide est exempt de tout danger (pourvu qu'on ne le boive pas,) et il est d'une puissance irrésistible contre la vermine. Il s'emploie au moyen d'un pinceau à longs poils et à long manche. On trouvera chez moi, rue Orléans, No 49, près Bourbon, des bouteilles de 24 onces—au prix de 60 sous chacune.

☞ Toute explication nécessaire, sur le mode d'opérer, qui est très simple, sera donnée à l'acheteur.

—En vertu de mon *Copyright*, de Washington, je poursuivrai judiciairement toute usurpation et toute contrefaçon.

Chacune de mes bouteilles portera ma signature.

15 avril— DR. C. TESTUT.

Friction Rouge du Dr Testut

Pour le soulagement sérieux et constant, souvent même immédiat, des douleurs rhumatismales, aigues ou chroniques; guérison possible quand le souffrant n'est pas d'un âge très avancé ou d'une constitution ruinée par les excès ou par les maladies —Bouteille de 8 onces 60 sous

Le PUNAISICIDE (Bed bug killer) est déjà un légitime succès.

Rue Orléans, 49, près Bourbon.

22 mai—

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,

46 rue du Camp, coin Gravier.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

Capital autorisé.........$50,000,00
Actions.........$100 chacune

CONSEIL DE DIRECTION:

Henry Gardes....Président American Nat. Bank
George R. Preston....Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas....Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare.......Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder..........A. B. Griswold & Co.
Jas. S. Richardson..........Richardson & May
Jules A. Blanc..........Capitaliste
J. M. Lewis, Talladega, Ala.......Capitaliste
John Hanson Kennard..........Avocat
B. H. Power..........

Une association parfaitement administrée et progressant qui offre des avantages sans égaux aux capitalistes qui veulent économiser leur argent en le bien plaçant pour qu'il fructifie; association faisant aussi des prêts à des taux très réduits et à des conditions libérales pour l'acquit de ceux ci en des paiements mensuels.

Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.

CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!

1erjuin— 1 an

AVIS.

On trouvera tous les jours l'Abeille à la table de journaux du Cosmopolitan [illegible], chez Bassé, coin Decatur et Dumaine.

THEATRE DE L'OPERA.

JEUDI SOIR:

LES HUGUENOTS. LES HUGUENOTS

Débuts de Mlle Marguerite Martini, Forte Chanteuse.

SAMEDI SOIR:

LE TROUVÈRE.

22 oct—2t

L'ABEILLE

DE LA

Nouvelle-Orléans

JOURNAL QUOTIDIEN,

AVEC UNE

EDITION HEBDOMADAIRE

PARAISSANT

LE

SAMEDI MATIN,

ET

Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne.

L'ÉDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

BUREAUX ET ATELIERS

No 73 Rue de Chartres,

ENTRE CONTI ET BIENVILLE.

ABONNEMENTS:

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Un mois	25

On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.

L'ABEILLE,

Fondée le 1er septembre 1827, est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud-Ouest.

Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.

Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des Dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'Étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une Liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une Liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans;

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer;

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

73......CHARTRES......73

VENTES A L'ENCAN.

PAR ONORATO & STUART.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété commerciale de valeur dans la portion commerciale de la ville, Nos 106 et 108 rue St-Charles entre l'Allée Commerciale et Poydras,

Aussi, propriété de valeur dans la paroisse Catahoula.

Aussi un lot de comptes ouverts, réclamations, billets, etc.

VENTE DE SYNDIC.

Dans l'affaire de E. W. Troegel vs ses créanciers.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division E—No 30,651.

PAR ONORATO & STUART, Encanteurs—Charles D. Stuart, encanteur—Bureau No 16 rue Bourbon—Le SAMEDI, 8 novembre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la dite Cour, Division E, maintenant en congé, je procéderai à la vente à l'enchère publique de la propriété ci après décrite, à savoir:—

1° Deux (2) terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui y appartiennent ou en quelque sorte en faisant partie, situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Charles, Poydras, Camp et l'Allée Commerciale; lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent chacun 23 pieds, 10 pouces et 5 lignes de façade rue St-Charles, entre lignes parallèles, et portent les numéros municipaux 106 et 108 de la rue St-Charles. Les améliorations consistent d'une bâtisse en briques à quatre étages, portant le No 106 de la rue St-Charles, et est occupée comme maison de pension et le restaurant Fred's Home.

Les améliorations au No 108 de la rue St-Charles sont une bâtisse à façade en briques à deux étages, la partie supérieure de laquelle fait partie de la maison de pension du No 106 de la rue St-Charles, et dans la partie inférieure est établi un salon de coiffure.

2° La moitié indivise de l'intérêt dans une propriété foncière située dans la paroisse Catahoula, en possession d'un insolvable en indivis avec Sam Houston, le titre de laquelle est supposé être au nom de Sam Houston.

3° Un lot de comptes courants, réclamations, billets, etc., le tout conformément à un tableau enregistré.

Voir le plan à la Bourse.

Conditions: Pour la propriété immobilière, un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit ou à un an, au gré de l'acquéreur. La partie à crédit payable en billets de l'acquéreur portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'à leur paiement garantis par hypothèque spéciale et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue. L'acte devant porter toutes les clauses usuelles de sécurité de 5 pour cent honoraires d'avocat dans l'éventualité d'un procès pour leur perception et pour garantir le paiement des primes d'assurance et les taxes. Les améliorations devant être assurées et la police transférée au détenteur des billets. L'acquéreur paiera en sus du prix d'adjudication, les taxes dues et exigibles en 1890. Un dépôt comptant de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour assurer la vente.

Les actes de vente pardevant W. O Hart, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Conditions pour les effets mobiliers: Cash sur les lieux.

1er oct—1 4 11 18 25—1 5 8 nov.

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une résidence en briques à un étage avec mansarde vis-à-vis l'église Ste-Marie.

Nos 283 et 285 rue Chartres entre Ursulines et Hôpital.

Succession d'Irenée L. Soulé.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 3 873.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 novembre 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse St Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles entre Commune et Gravier, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 octobre 1890, pour le compte de la susdite succession la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chartres, Royale, Ursulines et Hôpital, désigné par la lettre "A" sur un plan fait par J. A. d'Hémécourt, député voyer, en date du 24 mai 1867, et annexé pour référence, à l'inventaire de la succession de Mme Hopkins, pris par E. G. Gottschalk ancien notaire, le 14 juin 1867. Le dit lot mesure au pied américain, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Chartres, sur une profondeur de 117 pieds 7 pouces 4 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage, avec mansarde connue par les Nos 283 et 285 rue Chartres, vis-à-vis l'église Ste-Marie, ayant 5 chambres et cabinet au rez-de-chaussée et deux grandes chambres dans la mansarde, cave, une bâtisse en briques à deux étages ayant six chambres, cour briquetée, cave, water works, hangar, etc., etc.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur; et le reste, deux billets à l'ordre du dit acquéreur et endossés par lui, chaque billet d'un montant égal, à partir du jour de vente, faits payables respectivement à un et deux ans après date, portant intérêt à huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement garanti par hypothèque spéciale et lien du vendeur sur la dite propriété vendue, le transfert de la police d'assurance pour couvrir le montant des dits billets. L'acte de vente contenant la clause de non aliénation et cinq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en recouvrer le paiement des dits billets et toutes les autres clauses de garanties.

Acte de vente pardevant M. T. Ducros, notaire, aux frais des acquéreurs.

18 oct—18 25—nov 1 8 15 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

JOLI COTTAGE,

No 152 rue Rousseau, entre Soraparu et Philip.

Succession de James Dorsey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 30,864.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureau: 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 25 octobre 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, entresol de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon F. D. King, juge de la dite cour, Division B, maintenant absent en congé daté du 19 septembre 1890, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Soraparu, Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot No 8 dans l'îlet No 81, sur un plan de H. Grant daté du 2 février 1844, dans les actes de L. R. Kenney, ancien notaire, lequel dit lot mesure 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Rousseau, sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent d'un joli cottage connu par le numéro municipal 152 rue Rousseau, ayant 3 chambres, cuisine avec une chambre, citerne, lieux d'aisances, jardin de côté, etc., etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Fred. Adolph, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 sept—30 27—oct 4 11 18 25

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée et vacante bien située,

A l'encoignure Camp et Peniston.

Dans un district se développant rapidement.

Succession de Jean E. Brun.

No 30,769.—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune — SAMEDI, 25 octobre 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera positivement vendu à l'encan en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, siégeant à la place de l'Hon. A. Voorhies, juge de la dite cour, Division E, actuellement absent en congé, daté le 13 septembre 1890, et rendu dans la succession ci dessus:—

La résidence cottage en bois et trois terrains de choix contigus, coin des rues Camp et Peniston, dans l'îlet autrement borné par les rues Général Taylor et Chestnut, désignés par les Nos 15, 16 et 17 sur un plan dressé par Pacaud & Crampon, daté le 20 novembre 1865, et déposé au bureau de Hugh Madden, ci devant notaire, d'après lequel plan les dits lots mesurent comme suit: Les lots Nos 15 et 16, chacun 32 pieds de face à la rue Camp sur 118 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 17, 32 pieds 4 pouces de face à la rue Camp sur une profondeur sur sa façade à la rue Peniston de 115 pieds. La résidence contient 4 chambres dans la bâtisse principale et 2 chambres dans la bâtisse du fond, hangars, citerne, écurie, etc. La location est supérieure, étant dans une section de la ville s'améliorant constamment et déjà ornée de plusieurs résidences modernes, donnant la meilleure garantie de permanence et de valeur futures.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, et la balance à un crédit de 1 et 2 ans pour billets portant intérêt de 8 pour cent par an, avec toutes les clauses de sécurité usuelles, un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant E. Commagère, notaire, aux frais de l'acquéreur.

30 sept—30 27—oct 4 11 18 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mulets, cheval, charrettes et une grande quantité de coquilles d'huîtres.

Succession de Sam'l Burchfield.

No 30,467—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—MERCREDI, 22 octobre 1890, à 11 heures A. M., sur les lieux, No 4 1/2 rue Bord Galvez, près Canal, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. D King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 6 octobre 1890, et rendu dans la susdite succession—

4 mulets, 1 cheval et 5 charrettes; aussi, une grande quantité de coquilles d'huîtres, maintenant déposées dans le terrain attenant à l'encoignure de la rue Canal et de l'avenue Hagan.

Conditions—Comptant sur les lieux.

11 oct—11 18 20 nov 1 8 15

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE — PAROISSE D'ORLEANS.

Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit-cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DEWEY TAYLOR notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-après nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et conférés dans les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes, contractent et s'engagent mutuellement et ceux qu'ils représentent et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations ou tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation, lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation de la propriété—mobilière et immobilière; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment dans cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drèche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est par la présente fixé à la somme de un million cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisés en et représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500 000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrit. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds-capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par balottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M., et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle Orléans; et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui ont été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection, et à son premier réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire; ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances, et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et déterminera leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui auront qualité.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir; et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu, élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que la vacance dans le Conseil se sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant et une majorité en montant de tout le fonds capital de la compagnie à un meeting général quelconque des actionnaires de cette corporation convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis du dit meeting auront été donnés par une annonce dans au moins un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourront être faits relativement au fonds capital exigeront, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédant celui-ci et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir:

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Lochte, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection de directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville; cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour mois et an ci dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE;	J. LANGLES,
H. LOCTE,	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,
	J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 398, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

{SCEAU} Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché, et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.

(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.

11 mai—11 18 25—4 10 juin

Succession de Regina Steadman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 30,707—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivent la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Jacob Burkhardt exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.

E. A. LUMINAIS, Greffier.

16 oct—16 18 23